



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **Des millions pour l'éternité 15 millions de pi<sup>2</sup> de milieux naturels protégés en 15 ans, ça se fête !**

**Mont-Saint-Hilaire, le 13 septembre 2017 – *Le 13 septembre dernier, la Ville de Mont-Saint-Hilaire et le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire ont tenu un évènement conjoint pour souligner la protection et la conservation des milieux naturels dans le piémont du mont Saint-Hilaire. Lors de cet évènement, la Ville a annoncé l'acquisition à des fins de conservation du plus grand terrain depuis le don du brigadier Gault à l'Université McGill en 1958, ainsi que l'acquisition d'une propriété boisée ayant appartenu à la même famille depuis plus de six générations. À la fin de 2018, ce sont donc plus de 150 hectares de milieux naturels qui auront été protégés à perpétuité dans le piémont du mont Saint-Hilaire.***

### **La protection des milieux naturels, une priorité depuis plusieurs années**

Comme le rappelle monsieur Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire, « toute cette belle aventure a débuté à la fin des années "90, lorsque la Ville de Mont-Saint-Hilaire et ses citoyens ont pris conscience de l'importance de leur héritage naturel. Il est alors apparu évident qu'il fallait protéger la montagne, le piémont et les boisés du territoire si nous voulions être en mesure de léguer aux générations futures cet environnement unique ».

Le mont Saint-Hilaire est une colline montréalaise d'exception. Le cœur de la montagne est constitué de la Réserve naturelle Gault-de-l'Université-McGill d'une superficie de 970 hectares, désignée en 2004. Elle est entourée de milieux naturels dont certains jouissent d'une protection juridique à perpétuité et forment la Réserve naturelle du Piémont-du-Mont-Saint-Hilaire. Pour protéger l'intégrité de la montagne, il fallait s'assurer de protéger les milieux naturels du piémont et des corridors forestiers.

Aujourd'hui, « c'est près du quart de la superficie de notre ville qui est protégée. Peu d'autres villes du Québec, et aucune autre dans la grande région de Montréal ne peuvent s'enorgueillir d'un tel effort de protection. Pourtant, même si nous sommes parmi les leaders en conservation, nous continuons de mettre les bouchées doubles ! » affirme Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire.

### **Protection du plus grand terrain depuis le don du brigadier Gault en 1958**

La ville de Mont-Saint-Hilaire a également annoncé l'acquisition d'un terrain boisé d'une superficie de 16,5 hectares. Cet achat, qui s'inscrit dans le cadre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, a été réalisé grâce à un partenariat financier entre la Communauté métropolitaine de Montréal et de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Les propriétaires ont également fait un don écologique pour une partie de la propriété.

Située au début du corridor forestier du mont Saint-Hilaire, la propriété est un milieu naturel d'importance. Par sa localisation, il assure un lien écologique primordial entre la montagne et les boisés régionaux. Ce milieu naturel abrite des espèces à statut précaire, ainsi qu'un milieu humide de plus de 7 hectares, soit le deuxième milieu humide en importance du territoire de Mont-Saint-Hilaire. Son acquisition permet de réaliser la plus grande acquisition de milieux naturels à Mont-Saint-Hilaire depuis la donation par le Brigadier A. H. Gault à l'Université McGill en 1958 et de doubler la superficie des milieux humides protégés à Mont-Saint-Hilaire.

### **Un joyau naturel exceptionnel et une famille qui l'est tout autant**

Le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire souhaite protéger à perpétuité, en partenariat avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire, un milieu naturel exceptionnel de 14,8 hectares. L'acquisition de cette propriété est hautement prioritaire, tant pour sa valeur écologique que pour sa localisation. Cette forêt ancienne abrite de nombreuses espèces en péril et 50 % de sa superficie est désignée en tant qu'écosystème forestier exceptionnel.

Plus encore que la valeur écologique du site, c'est l'histoire qui fait de ce terrain un joyau exceptionnel. En effet, cette terre appartient à la famille Jeannotte depuis l'époque seigneuriale. Étant très attachée à la conservation de la terre patrimoniale, la famille a décidé de faire un don écologique d'une partie de leur propriété.

### **Une volonté collective de conservation des milieux naturels**

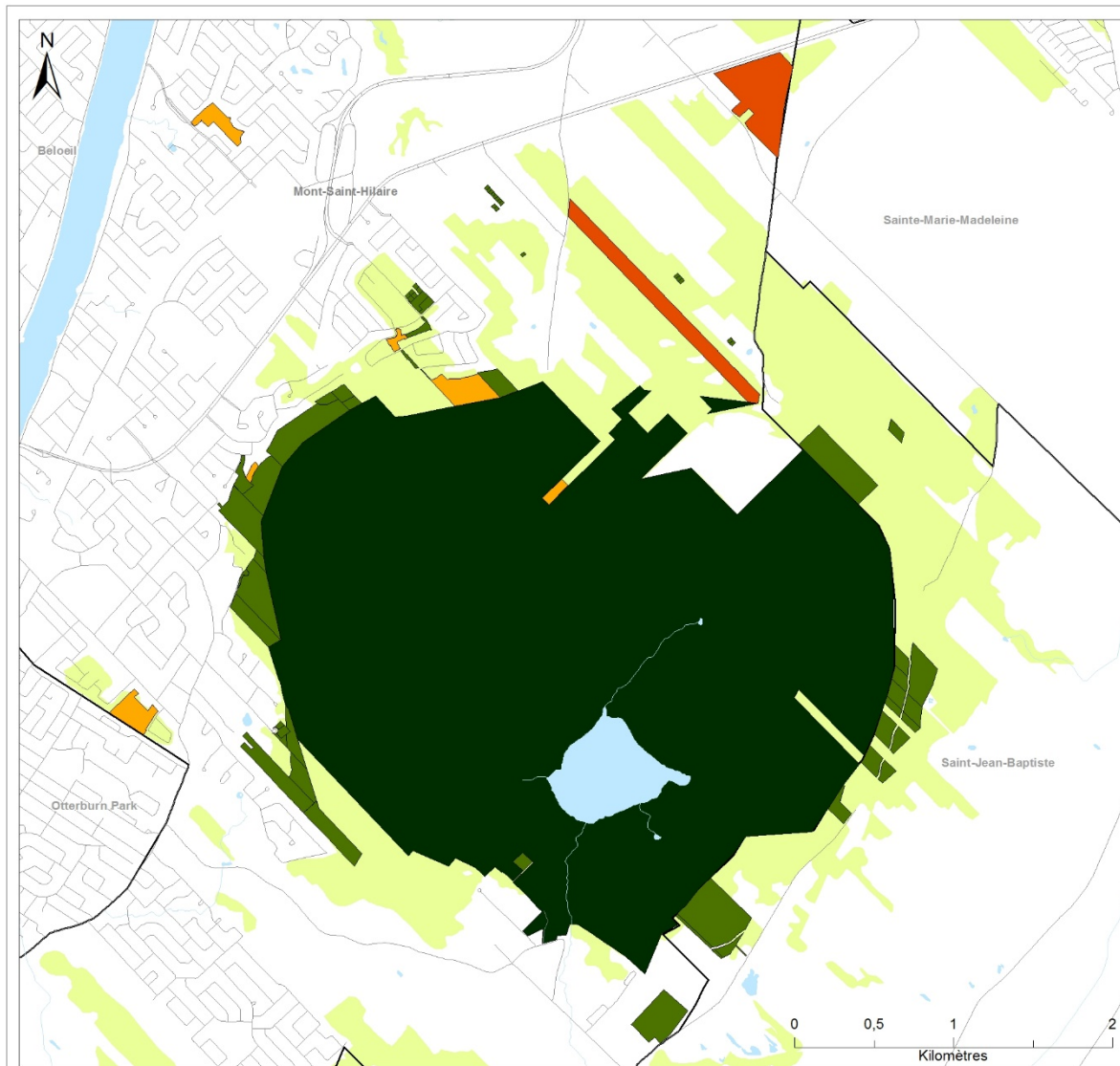
Il reste plusieurs centaines d'hectares de milieux naturels non protégés dans le piémont du mont Saint-Hilaire. Le Centre de la Nature travaille avec les propriétaires dans une approche de conservation volontaire qui permet de leur offrir différentes options pour la conservation des attraits naturels de leur propriété : ils peuvent rester propriétaires, vendre ou faire don de leur terrain. Dans le piémont du mont Saint-Hilaire, plusieurs familles ont même fait don d'une partie ou de la totalité de leur propriété afin qu'elle soit protégée à perpétuité.

Toutes ces démarches seraient impossibles sans le soutien et l'aide de différents partenaires de la conservation. Le Centre de la nature et la Ville de Mont-Saint-Hilaire tiennent à remercier Environnement Canada, la Communauté métropolitaine de Montréal, le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques, la Fondation de la Faune et la Fondation Écho.

- 30 -

### **Renseignement**

Geneviève Poirier-Ghys  
Responsable de la conservation et des communications  
Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire  
[genevieve@centrenature.qc.ca](mailto:genevieve@centrenature.qc.ca)  
450-467-1755 poste 248



## MILIEUX NATURELS EN COURS DE PROTECTION

- Milieu naturel en cours de protection (31,3 ha)
- Milieux naturels protégés au cours de la dernière année (14,3 ha)
- Milieu naturel protégé de 2000 à 2017 (98 ha)
- Réserve naturelle Gault-de-l'Université-McGill
- Boisé



Projection : MTM Zone 8 NAD 83  
 Source : BDTQ 2000, SDA 2005

Septembre 2017

